

NOTE VIII.

DESCRIPTION DE QUELQUES COLÉOPTÈRES DE L'ILE
DE NIAS (INDES NÉERLANDAISES)

PAR

J. W. van LANSBERGE.

L'île de Nias, située à l'ouest de Sumatra, n'a jamais été explorée en règle. Mr. le Baron de Rosenberg y a récolté dans le temps quelques insectes, dont une partie a été décrite par Kaup; mais depuis lors aucun naturaliste n'y est retourné et cette île, isolée de la route ordinaire des voyageurs et habitée par une population peu hospitalière, est restée terra à peu près incognita sous le rapport de sa faune et de sa flore.

Je fus donc agréablement surpris lorsque je pus acquérir, par l'entremise bienveillante du Dr. Dohrn à Stettin, une petite collection de coléoptères venant de cette contrée, et être mis à même de faire plus ample connaissance avec sa faune coléoptérologique.

Comme il était à présumer la faune de l'île de Nias rappelle en tout point celle de Sumatra, mais, conformément à ce qui est le cas pour toutes les faunes d'îles voisines d'un continent ou d'une île beaucoup plus grande, on y retrouve souvent les mêmes types mais modifiés de manière à former des espèces voisines quoique distinctes. Il est même probable qu'on y découvrira des formes spécia-

les, pour le moment je n'ai pas encore pu en constater. Par contre, à côté d'espèces qui sont communes à l'île de Sumatra telles que: *Exopholis hypoleuca*, *Chalcosoma Atlas*, *Cetonia acuminata*, *Eurytrachelus purpurascens*, *Sphenophorus sericeus*, j'ai trouvé sept espèces nouvelles auxquelles je puis ajouter encore une huitième qui se trouve dans la collection de *Natura Artis Magistra* à Amsterdam.

En voici les descriptions:

1. *Lepidiota suspicax*, sp. n.

Ex affinitate L. Caesiae Burm., *aliter colorata*, *subtus pubescens*. *Furpureo-brunnea*, *holosericea*, *capite thoraceque pilis testaceis nonnullis vestitis*, *elytris squamulis perpaucis fasciculoque apicali albis ornatis*, *pygidio piloso*.

Du groupe auquel appartiennent les *L. Caesia* Burm. et *Florens* Sharp, et dont l'*Eucirrus Mellyi* est le type; entièrement d'un brun pourpre velouté plus ou moins foncé, avec des reflets irisés, le dessous brillant, recouvert de poils testacés.

Tête un peu plus large que longue, couverte de points obsolètes émettant chacun une squamule testacée. Chaperon arrondi latéralement, un peu relevé et sinué au milieu.

Corselet rétréci en avant, densément frangé sur son bord antérieur, à bords latéraux largement crénelés, criblé de petits points peu apparents émettant chacun une squamule allongée testacée. Sur le disque une ligne élevée obsolète.

Elytres beaucoup plus larges que le corselet, ayant leur plus grande ampleur vers les deux tiers, à surface inégale et ponctuation très espacée, irrégulière, chaque point contenant une petite écaille blanche visible seulement à l'aide d'une loupe. Callus apical portant une touffe blanche. Bord extérieur et extrémité plus densément ponctués. Pas de trace de côtes.

Pygidium densément recouvert de poils squamiformes.

Dessous du corps d'un brun de poix, brillant, la couleur du fond cachée sous une couverture de poils testacés couchés, ces poils moins nombreux sur le métasternum et les pattes et se changeant en squamules sur les tibias. Métasternum muni d'une impression lisse, en forme d'ancre. Antennes brunes. — Long. 35—40, lat. 18—20 mm.

La *L. suspicax* a le facies de la *L. stigma*, mais elle est un peu plus petite. Sa couleur chocolat soyeuse, comme veloutée, la distingue de toutes les autres espèces. Je lui ai conservé le nom que le Dr. Dohrn lui a imposé dans sa collection.

2. *Anomala (Euchlora) purpureiventris*,
sp. n.

Vicina A. Bicolori Burm., *subtus aliter colorata, pygidio dense albopiloso. Supra obscure olivaceo-viridis, nitida, capite thoraceque crebre, elytris minus fortiter punctatis, subtus cum pygidio obscure purpureo-cuprea, albopilosa.*

Forme, taille et couleur des grands exemplaires de l'*A. bicolor* Burm., le dessus d'un vert olivâtre foncé, le dessous d'un cuivreux violacé, couvert de longs poils blanchâtres.

Tête rugueuse, le bord du chaperon noirâtre, l'occiput fortement ponctué.

Corselet couvert d'une ponctuation très dense mais pas très profonde, faiblement dilaté de côté, légèrement bisi-nué à la base. Ecusson grand, densément ponctué.

Elytres couvertes de points irréguliers peu profonds, disposés en rangées doubles là où l'on voit ordinairement des côtes. Au dessous de l'épaule un pli enfoncé obsolète qui se continue parallèlement au bord marginal jusqu' à l'extrémité.

Pygidium violacé à ponctuation squamiforme, orné d'assez longs poils blanchâtres d'inégale grosseur.

Massue antennaire allongée. — Long. 18 mm.

Cette espèce se distingue de l'*A. chalcites* Sharp par sa forme qui est moins élargie, sa couleur en dessous qui est plus foncée et la vestiture du pygidium. Quant à l'*A.*

semipurpurea Burm., la description en est trop concise pour qu'on puisse la reconnaître. Ce ne doit cependant pas être l'espèce de Nias puisqu'il n'est pas question dans la description de Burmeister de la villosité du pygidium et qu'il y est dit que les pattes ont des teintes testacées, tandis que dans l'*A. purpureiventris* elles sont d'un violet encore plus foncé que la poitrine et l'abdomen.

3. *Anomala (Euchlora) citrina*, sp. n.

Subnitida, glabra, tota flava aeneo-viridi micans, subtus parce pilosa, oculis nigris, obsolete punctulata.

De la forme de l'*A. viridis* mais beaucoup plus petite, médiocrement brillante, glabre en dessus, entièrement d'un jaune clair à reflets vert-bronzés, le bord des élytres, les tibias et les tarse un peu plus foncés, les antennes brunes.

Tête recouverte d'une ponctuation irrégulière obsolète. Chaperon petit, bordé de brun. Front assez convexe.

Corselet parsemé de points irréguliers très peu profonds, assez fortement bisinué à la base, ses bords latéraux arrondis. Sur le disque une petite ligne lisse.

Elytres couvertes de points irréguliers aussi peu profonds mais plus gros que ceux du corselet, et de trois rangées doubles de points remplaçant les côtes.

Pygidium glabre, un peu rugueux mais non distinctement ponctué.

Dessous du corps très faiblement ponctué, les quatre pattes antérieures densément frangées, la poitrine ayant quelques poils testacés très clair-semés. Métasternum sillonné en arrière; entre les pattes intermédiaires un petit tubercule arrondi en avant. Tibias antérieurs bidentés, les dents noires. — Long. 15 mm.

Je ne connais aucune espèce décrite qui puisse être confondue avec celle-ci. La couleur rappelle celle de la *Mimela splendens*.

4. *Heterorhina Dohrni*, sp. n.

Glabra, nitidissima, dilute viridis, igneo-micans, thorace elytrisque nigromaculatis, illo punctis nigris ornato, hoc

apice marginæque laterali tantum punctato, marginæ antico propectoris supra conspicuo.

Excessivement voisine de l'*H. sexmaculata* F., (var. *Imperatrix* Mohnike) avec laquelle il serait aisé de la confondre au premier abord. Comme cette espèce est maintenant généralement répandue, il suffira d'indiquer en quoi l'*H. Dohrni* s'en distingue.

La forme générale, la taille et la coloration est la même. La tête est identique dans les deux espèces. Le corselet a une ponctuation un peu moins forte dans l'*H. Dohrni*, et il est toujours orné de deux grandes taches noires de forme à peu près triangulaire, qui ne se réunissent jamais sur le disque, ce qui est toujours le cas dans les exemplaires de l'*H. sexmaculata* dont les taches noires sont aussi développées. Le bord antérieur du propectus est dilaté en face des yeux, de manière à pouvoir être distinctement vu d'en haut, ce qui n'est pas le cas dans l'*H. sexmaculata*. L'écusson a un beaucoup plus petit nombre de points dans l'*H. Dohrni*, mais la plus grande différence consiste dans la ponctuation des élytres, qui sont presque complètement lisses, n'ayant que quelques points à l'extrémité et près du bord marginal dans l'*H. Dohrni*, tandis qu'elles offrent des rangées régulières de points noirs dans l'*H. sexmaculata*. La disposition des taches ou bandes noires est également différente dans les deux espèces. Dans l'*H. Dohrni* il y a toujours deux bandes, dont celle de derrière n'est jamais interrompue à la suture et dont celle de devant se compose de deux grandes taches toujours entières qui se touchent plus ou moins près de l'écusson, tandis que dans l'*H. sexmaculata* les bandes sont souvent remplacées par des taches très éloignées les unes des autres et que même dans les exemplaires où les bandes sont le plus développées l'antérieure est invariablement composée de quatre taches plus ou moins éloignées les unes des autres. Dans l'*H. Dohrni* la couleur verte fait de chaque côté de la suture en arrière un sinus plus profond dans la bande noire postérieure que dans l'*H. sexmaculata*.

Notes from the Leyden Museum, Vol. V.

Pour le reste il n'y a pas grande différence dans les deux espèces. J'ajouterai que j'ai devant moi 15 exemplaires de l'*H. Dohrni* et une trentaine de l'*H. sczmaculata* et que je ne vois aucun passage entr'elles. La disposition des taches du corselet et des élytres dans l'*H. Dohrni* rappelle plus celle de l'*H. MacLeayi* que d'aucune autre espèce.

Je me fais un plaisir de la dédier au savant et vaillant président de la Société entomologique de Stettin.

5. *Philocteanus Maitlandi*, sp. n.

Aureo- vel cupreo-viridis, glaber, nitidus, pectore igneo, pedibus coerulescentibus, capite longitudinaliter impresso, thorace disco laevi, lateribus reticulato punctatis, elytris disco sublaevibus, lateribus punctulatis, quadricostatis, costa prima apice tantum conspicua.

Très voisin du *P. igniceps* Saunders, dont il a la taille et la couleur mais qui a l'impression interoculaire triangulaire, tandis qu'elle est longitudinale dans la *P. Maitlandi*, dont la ponctuation est en outre tout à fait différente. D'un beau vert doré avec des teintes rouges sur le front, les impressions des élytres, la poitrine et le milieu de l'abdomen, les pattes bleuâtres et les tarses et antennes d'un bleu d'azur, glabre en dessus, ayant en dessous une pubescence grise très fine et très courte.

Tête largement échancrée en avant, ayant de chaque côté à la naissance des antennes une impression sémicirculaire rugueuse dans le fond, et sur le front un sillon profond qui n'atteint pas le bord postérieur, mais qui correspond à une petite ligne longitudinale sur l'occiput. Celui-ci finement ponctué, le reste couvert de très gros points.

Corselet plus large que long, médiocrement rétréci en avant, à bords latéraux faiblement arrondis et à base légèrement échancrée de chaque côté de l'angle médian, couvert sur le disque d'une ponctuation très fine, perceptible seulement à la loupe, entremêlée de côté de très gros points qui deviennent plus serrés à mesure qu'ils s'approchent du bord où ils sont réticulés. A la base, qui est plus fine-

ment ponctuée, il y a de chaque côté au milieu un callus lisse au devant duquel se trouve une impression.

Elytres presque lisses sur le disque, couvertes de côté de petits points irréguliers, munies de quatre côtes dont la première n'est distincte qu' à l'extrémité et dont les trois autres se réunissent en arrière. Contre ces côtes quelques gros points irréguliers. A la base une impression humérale et quelques rides longitudinales.

Dessous du corps couvert d'une ponctuation chagrinée, le centre lisse muni de quelques gros points allongés. Pattes granulees. — Long. 25—28, lat. 10—11 mm.

Il y a aussi des exemplaires entièrement cuivreux. Dans ce cas les pattes et les antennes sont vertes. La quatrième côte des élytres est souvent fort irrégulière en dessous de l'épaule.

6. *Chrysodema Swierstrae*, sp. n.

Aurato-iridis, elytris maculis impressis igneis, quadricostatis, inter costas reticulatis, thorace utrinque longitudinaliter impresso.

Rappelant un peu la *C. Lottini* Boisd. dont elle se distingue cependant par le manque de fossettes au prothorax et la disposition des côtes des élytres. D'un vert doré, un peu bleuâtre sur la tête et le corselet, très brillante, glabre.

Tête comparativement peu creusée, faiblement ponctuée sur l'occiput.

Corselet trapézoïdal, couvert de gros points confluent sur les côtés, l'élévation longitudinale médiane peu prononcée. De chaque côté une impression longitudinale dorée allant en courbe vers l'angle antérieur près duquel elle s'efface. Ecusson bleu.

Elytres munies, outre la côte suturale, de quatre côtes dont les deux premières se réunissent vers les six huitièmes, la troisième est abrégée et la quatrième se réunit à la première vers l'extrémité. L'intervalle entre la suture et la première côte est rugueux, les autres réticulés, plus

ou moins dorés. En dessous de l'épaule il y a une impression; vers le tiers de l'élytre, entre la 1^{re} et la 2^e côte, il y en a une seconde et vers les deux tiers une troisième, plus grande, qui va de la 1^{re} côte jusqu'au bord latéral. Ces impressions sont rugueuses, rouges de feu.

Dessous du corps vert doré, lisse et ponctué au milieu, granulé de côté. Pattes bleuâtres. — Long. 30 mm.

Dédiée au zélé conservateur de la collection entomologique de *Natura Artis Magistra*, dont l'unique exemplaire que je connaisse fait partie.

La *C. vagans* Gory, dont je possède le type, est également une espèce propre à l'île de Nias. La désignation de Java comme étant sa patrie est une erreur comme on en trouve tant chez les anciens auteurs.

7. *Cereopsius Niassensis*, sp. n.

Niger, supra pube velutina nigra tectus, elytris fasciis duobus albis, subtus griseo-pubescens.

Très voisin du *C. tricinctus* mais plus grand et entièrement noir, tandis que chez les *C. tricinctus* et *luctuosus* le fond des bandes blanches est rougeâtre. Recouvert en dessus d'un enduit velouté, le devant de la tête et deux bandes transversales sur les élytres couverts de poils grisâtres. Il est très probable que le corselet sera également orné d'une bande grise, mais je n'ai pas de certitude à ce sujet, l'unique exemplaire que j'ai à ma disposition ayant perdu toute sa pubescence sur le prothorax.

La tête est absolument comme celle du *C. tricinctus*. Le corselet diffère de celui de l'espèce susnommée en ce qu'il a le bourrelet antérieur beaucoup plus épais et qu'il a de chaque côté un tubercule large.

La forme des élytres est la même dans les deux espèces mais la ponctuation est beaucoup plus espacée dans le *C. Niassensis*.

Enfin le dessous du corps et les pattes sont densément

couverts de poils gris, tandis qu'ils sont presque glabres dans le *C. tricinctus*. — Long. 30, lat. 15 mm.

Il y a encore une grande *Agelasta* qui ne se rapproche d'aucune espèce décrite, mais qui est trop déflorée pour pouvoir la décrire.

P. S. Au moment de mettre sous presse je reçois du Musée de Leyde en communication encore une superbe espèce d' *Anomala* de l'île de Nias dont voici la description:

Anomala (Euchlora) seminigra, sp. n.

Glabra, nitidissima, supra aureo-viridis, subtus violaceo-nigra, capite convexo, cum thorace crebre punctato, elytris partim seriatim punctatis, partim punctis majoribus, minoribus irregularibus intermixtis, munitis.

Brillante, convexe, en dessus d'un beau vert métallique à teintes cuivrées sur le bord de la tête, du corselet et des élytres, en dessous d'un noir violacé à teintes cuivrées sur le dessus des tibias antérieurs. Antennes brunes, la massue un peu plus claire.

Tête convexe, la convexité s'étendant également sur le chaperon, dont le bord antérieur est noirâtre-cuivré. Ponctuation rugueuse en avant, plus espacée à la base qui, à l'insertion de la tête, est rougeâtre.

Corselet court, beaucoup plus large à la base qu'au sommet, convexe, densément ponctué, la ponctuation plus fine vers le milieu de la base. Celle-ci légèrement bisinuée, largement arrondie au milieu.

Écusson beaucoup plus large que long, densément ponctué. À l'extrémité un gros point enfoncé qui n'est peut-être qu'accidentel.

Elytres plus larges que le corselet ayant le vestige de trois stries sur le disque ainsi que quelques rangées de points assez gros, dont une suturale, couvertes pour le reste de points irréguliers gros et petits qui sont plus serrés, pres-

que confluents, à l'extrémité et vers le bord latéral. Pygidium rugueux, portant quelques poils grisâtres.

Poitrine lisse au milieu, densément ponctuée et couverte de poils gris de côté. Méta sternum ayant un sillon anchoriforme. Pattes robustes. Tibias antérieurs bidentés. Quelques poils gris sur les pattes et l'abdomen. — Long. 23, lat. 14 mm.

Cette espèce s'éloigne des autres *Euchloras* par sa surface métallique. Elle diffère en outre de toutes les *Anomalas* voisines par la couleur noire du corps en dessous. Pour le reste elle se rapproche le plus de l'*A. obesa* Candèze.